Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 7 février. — Louis Gillens, rue d'Alma, cour Decock, 4. — Laure Fourmentraux, ruelle de la Planche Trouée, cour Léopold-Florin, 1. — Achille et Joseph Delcroix jumeaux, rue Condé, cour Yromant-Platel, 23. — Georges Backherd, rue Meyerbeer, estaminet Isidore-Guiot. — Jules Leveugle, rue Darbo, cour Tiberghien, 4. — Albert Marescaux, rue de la Potennerie, maisons Guillaume-Lefebvre, 69. — Eugène Caille, boulevard de Strasbourg, 55. — Henri Dooms, rue d'Archimède, cour Masquelier, 5. — Gustave Parent, rue Destaing, maisons Orange, 2. — Marthe Horlance, rue de Maubeuge, cour Loridan, 9. — Julienne Douches, rue Cugnot, 14.

Déclarations de mariages du 7 février. — Oscar Boute, 27 ans, employé de la mairie et Marie Lallement 26 ans, repasseuse — Léopold Lemaire, 30 ans, employé et Marie Beugniet, 37 ans, sans profession. — Gustave Boulanger, 28 ans, domestique et Sophie Deconinck, 26 ans, demoiselle de magasin. — Léopold Delplancke, 28 ans, employé de commerce et Marie Verhelle, 26 ans, couturière. — Auguste Delporte, 23 ans, employé de commerce et Clémence Delebar, 26 ans, tailleuse.

Déclarations de décès du 6 février. — Héléna Lefebvre, 1 an, rue des Fondeurs, cour Houzé, 3. — Jeannette Dierickx, 4 mois, rue Lacroix, 35. — Crépin Meurisse, 73 ans, cordonnier, rue de Condé, 6. — Frédéric Hollemaert, 62 ans, tisserand, à l'Hôtel-Dieu. — Adelina Santerre, 4 mois, rue de l'Epeule, cour Lampe, 14 — Louis Geldof, 3 mois, rue de l'Epeule, 199. — Léon Fontaine, 24 jours, rue de Leuze, 6

Etat-Civil de Wattrelos. — Déclarations de naissances du 1er au 8 février. — Anne-Marie Glorieux, Nouveau-Monde. — Marie Debucquoy, Carluyère. — Marie Desrumaux, Baillerie. — Richard Duviler, Houzarde. — Henri Portier, Hautes Voies. — Virginie Degeyter, rue du Moulin. — Marguerite Canonne, rue Audenarde. — Léonie Dancette, Laboureur. — Ernest Bourgois, Petit-Tournai. — Odile Lagache, Bas-Chemin.

Mariage du 3 février. — Henri Broux, 31 ans, cabaretier, et Alphonsine Parent, 33 ans, journalière.

Déclarations de décès du 1er au 8 février. — Virginie Callens, 61 ans 10 mois, ménagère, Petit Tournai. — Désiré Delebarre, 3 mois 1/2, Sapin-Vert. — Jules Desmullier, 29 ans, tisserand, Houzarde. — Aurore Blin, 33 ans 10 mois, ménagère, Vieille-Place. — Stéphanie Carnotte, 19 ans 7 mois, tisserande, Place. — Virginie Doutreluigne, 81 ans 10 mois, sans profession, Gauquier. — Louis Dupont, 3 ans, Martinoire.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille LECROARD-BOMMERS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles BOMMERS, veuf de Dame Rosalie WAYMEL, décédé à Mouveaux, le 5 février 1885, dans sa 8.e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels de 1re classe, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 10 heures, en l'église de Mouveaux. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire à la Place, chez M. Lécroard-Bommers

Ils vous prient d'assister à l'Obit du Mois, qui aura lieu le lundi 9 mars prochain, à 10 heures, en la même église.

Des pains seront distribués aux pauvres par MM. les membres du Bureau de bienfaisance, le jour du service.

Les amis et connaissances de la famille FLORIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie-Joseph FLORIN, en religion Sœur PHILOMÈNE du Sacré Cœur de Marie, du Tiers-Ordre régulier de Notre-Dame du Mont-Carmel, décédée à Roubaix, au monastère de Saint-Joseph, le 6 février 1885, dans sa 72e année d'âge et sa 45e de religion, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 7 heures 1/2, en la Chapelle de la communauté et à neuf heures, à l'église de St-Martin, à Roubaix.

Les amis et connaissances des familles MEURISSE-LEPOUTRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Crépin-Joseph MEURISSE, veuf de Dame Adelaïde BEAUCARNE, décédé à Roubaix, le 6 février 1885, dans sa 80e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Très-Saint Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Condé, 76.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré le lundi 9 février 1885, à 8 heures 1/2, en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Frédérix CATRIX, veuf de Dame Rosalie DUBAR, décédé à Roubaix, le 8 janvier 1885, à l'âge de 67 ans, administré du Sacrement de l'Extrême Onction — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 9 février 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean MONTAGNE, veuf de Dame Omérine PLAISANT, décédé à Cysoing, le 28 décembre 1884, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 9 février 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Madame veuve WATINE-MEURISSE, pieusement décédée à Roubaix, le 6 février 1884, à l'âge de 90 ans et 4 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 9 février 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Adolphe VERGHOTE, époux de Dame Clémentine DUPONCHELLE, décédé à Roubaix, le 10 février 1884, dans sa 55e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église de Marcq-en-Barœul, paroisse Saint-Vincent, le lundi 9 février 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Jean-Baptiste MALFAIT, époux de Dame Coralie DEVISSE, décédé à Marcq-en-Barœul, le 10 février 1884, à l'âge de 67 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Saint Joseph, à Roubaix, le lundi 9 janvier 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur François-Xavier DOUTRELUINGNE, décédé à Roubaix, le 29 janvier 1884, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 10 courant 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile-Louis LAMBERT, décédé à Roubaix, le 14 décembre 1883, dans sa 27e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des Messes Anniversaires seront célébrées en la chapelle de la Sainte-Vierge, de l'église paroissiale de Saint-Etienne, à Lille, le lundi 9 février 1885, à 7 heures et à 11 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Adèle POUPE, décédée le 7 février 1884, dans sa 28e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix

BELGIQUE

L'ambassadeur belge à Rome.—Hier, le Pape a reçu en audience publique M. le baron de Pitteurs, qui a remis à Sa Sainteté les lettres qui l'accréditent auprès de Sa Sainteté en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi des Belges.

— Nous lisons dans le *Moniteur*, partie non officielle :

Mgr Rotelli est encore retenu à Constantinople par le règlement d'affaires importantes. Mgr Rinaldini a remis hier à M. le ministre des affaires étrangères *ad interim* une lettre du cardinal Jacobini l'accréditant auprès du gouvernement belge en qualité de chargé d'affaires *intérimaire* du Saint-Siège.

La date du vendredi, 6 février 1885, est, désormais, une date historique. Elle marque la reprise officielle des relations diplomatiques de la catholique Belgique avec la Papauté, avec le Pape-Roi, relations interrompues si brutalement et si déloyalement par M. Frère-Orban, c'est-à-dire par la Franc-Maçonnerie, alors triomphante.

C'est le 5 juin 1880, que M. Frère-Orban donna l'ordre à M. le baron d'Anethan de notifier au cardinal Nina que la légation belge auprès du Saint-Siège était rappelée.

C'est le 28 du même mois, que notification de cette rupture insolente fut faite à Son Excellence le nonce apostolique, qui, le 30 juin, reçut ses passeports.

Il partit de Bruxelles le 7 juillet,

Quatre ans après, presque jour pour jour, M. Frère-Orban recevait du pays des passe-ports significatifs et la domination maçonnique était renversée.

C'est la veille de la célébration du huitième anniversaire de la mort de Pie IX que l'ambassadeur de Belgique près S. S. Léon XIII répare l'outrage fait au Saint-Siége par le chef du libéralisme belge, et que Mgr Rinaldini est désigné pour représenter comme chargé d'affaires le Saint-Siége auprès de S. M. le roi des Belges.

Bruxelles.— Le roi des Belges a gracieusement invité les officiers français des garnisons voisines de Belgique à venir au prochain bal qui doit être donné au palais de Bruxelles et qui s'annonce comme devant être des plus brillants.

Bruges. — Un bien pénible événement a jeté, hier, l'émoi dans le quartier du Marais, à Bruges

On était tout à la joie chez le sieur Bollebaert ; on venait en effet d'annoncer que le fils aîné avait pris au sort un bon numéro. Ce fils, le soutien de la famille, revint inopinément chez son frère et lui déclara brusquement qu'on l'avait dupé : « Je dois partir à l'armée », ajouta-t-il.

Bollebaert tomba, suffoqué, sur le parquet. Quand on le releva, il avait cessé de vivre.

Anvers. — Dans les derniers jours du mois de janvier, un vol audacieux, à l'aide d'escalade et d'effraction, a été commis dans les magasins d'habillement du bataillon du train, à la caserne des Prédicateurs, à Anvers. Les auteurs sont connus et ne tarderont pas à tomber entre les mains de la police. Celle-ci est assistée dans ses recherches du garde-magasin Feyt qui déploie un grand dévouement. Une coïncidence singulière : il y a dix ans, en 1875, un vol s'est commis dans ces magasins à la même date, et dans les mêmes circonstances. Plus heureux alors, ce même magasinier a arrêté bravement les voleurs, au risque de sa vie. Les coupables étaient trois sous-officiers.

Ledeberg. — La justice est saisie d'un cas de séquestration d'une petite fille de 9 ans par sa mère. La marâtre aurait privé son enfant de soins et de nourriture pendant plusieurs jours.

Arlon. — Il neige de nouveau dans le Luxembourg. Les mauvais temps vont-ils nous revenir ?

FAITS DIVERS

Les bibliothèques militaires. — On sait que depuis assez longtemps déjà l'administration militaire s'est préoccupée de créer, dans les casernes des principales villes de garnisons, ainsi que dans certains forts, des bibliothèques militaires destinées à distraire un peu et à instruire en même temps les hommes de troupes.

L'initiative privée a largement aidé, dans cette circonstance, à l'action administrative, et des dons en argent ou en livres, ont permis de donner à cette utile organisation certain développement.

Nous apprenons que, sur la proposition de plusieurs groupes et sociétés agricoles, elle va recevoir une extension encore plus active.

Partant du point de départ que la grande majorité des conscrits appartiennent aux populations rurales; des associations ont pensé que des ouvrages pratiques d'agricultures figureraient avantageusement dans les bibliothèques militaires.

Indépendamment du plaisir que peuvent éprouver un grand nombre de jeunes soldats à avoir entre les mains des ouvrages les entretenant des questions, des occupations qu'ils connaissent et qu'ils aiment. Les agriculteurs qui se mettent à la tête de ce complément d'organisation espèrent maintenir ainsi chez ceux-ci le goût des choses agricoles. Ils espèrent exercer une certaine action sur la détermination que devra prendre à l'issue du service l'homme libéré pour le choix d'une carrière.

M. le ministre de l'agriculture a promis son appui ; il approuve l'introduction des ouvrages d'instruction rurale dans les bibliothèques militaires, et, de concert avec l'administration de la guerre, des dons de livres doivent être effectués dans ce but par l'Etat.

Le fusil Kropatschek. — Le ministère de la guerre, informe des effets « merveilleux » du fusil Kropatschek, dont sont armés nos marins, dans les combats du Tonkin, a l'intention de pourvoir de cette arme à magasin les renforts qui vont être expédiés au général Brière de Lisle. Nous croyons intéressant de donner une courte description de ce fusil. Le fusil Kropatschek est une des premières armes à magasin vraiment pratiques qui aient été mises en usage. Il a été inventé peu de temps après la guerre par un très jeune capitaine de l'armée autrichienne, attaché au comité militaire technique et administratif de Vienne. Mais notre marine a devancé toutes les autres nations en l'adoptant, dès 1878, pour l'armement de ses fusiliers marins, et nos manufacturiers de Saint Etienne et de Châtellerault n'ont pas tardé de rivaliser, pour la fabrication de cette arme, avec la manufacture autrichienne de Steyer, d'où les premiers modèles sont sortis. Nous possédons actuellement 6,000 kropatscheks dans nos arsenaux.

Le fusil Kropatschek a beaucoup de ressemblance avec le fusil Gras, et présente les mêmes dispositions générales. Mais il va sans dire que sa portée n'est pas aussi grande. Sa longueur, sans baïonnette, est de 1m24 (fusil modèle 1874 : 1m30) ; son poids de 4 kilog. 400, soit 200 grammes de plus que le fusil Gras. Les deux armes ont la même épée-baïonnette et tirent la même cartouche; mais la cartouche du kropatschek contient une poudre spéciale, que l'on fabrique à la poudrerie de Sevran-Livry, près Paris. Le mécanisme de répétition se compose d'un tube magasin logé dans le fût, et qui contient sept cartouches placées les unes à côté des autres. A l'extrémité postérieure du tube est un auget qui apporte successivement les cartouches au fur et à mesure que l'on ouvre la culasse mobile après avoir fait feu. On place une huitième cartouche dans cet auget. Enfin, on en glisse une neuvième dans le canon.

Le magasin étant complètement chargé, le fusil Kropatschek peut lancer neuf balles sans qu'il soit nécessaire de le recharger. Toutefois, on peut placer une seule cartouche dans le fusil et s'en servir dans les conditions des armes ordinaires, le mécanisme à répétition étant disposé de telle sorte que les soldats peuvent faire sortir les cartouches du magasin, ou les y laisser, suivant les ordres des officiers. Il faut de 12 à 15 secondes pour charger le fusil, et 8 à 10 secondes pour tirer les neuf coups sans viser. Lors des premiers essais, un tireur exercé, chargeant l'arme à chaque coup, après avoir fermé le magasin, a pu tirer en une minute jusqu'à trente deux coups sans viser, et, en visant, jusqu'à vingt-six coups, dont vingt-quatre ont atteint la cible; il est vrai de dire qu'on lui présentait successivement les cartouches. Mais même en les prenant dans la giberne, la rapidité du tir est encore très considérable, et dans les moments décisifs, on peut dire que le tir est ininterrompu.

La passion des animaux. — M. de Cherville signalait, il y a quelque temps, la tendance de nos élégants à se faire accompagner par d'énormes chiens danois. Il en est une autre qui se manifeste en certains milieux, celle d'élever des animaux qui n'ont guère possédé, jusqu'ici, la réputation de s'accommoder de la société de l'homme. Un novateur en ce genre est M. Jacquet, le peintre du *Menuet* et de la *Pavane*, encore chagrin de la mort de sa lionne Annette, que la duchesse d'Uzès lui avait offerte avec un lionceau, Tayaut, un jour que le peintre manifestait son admiration pour les lions du dompteur Pezon et le désir d'en posséder de semblables en son atelier. Les deux fauves devinrent les enfants gâtés du peintre et de ses amis. On leur avait construit une cage dans le jardin attenant à l'hôtel, mais M. Jacquet leur rendit bientôt la liberté la plus absolue. Les lionceaux habitèrent d'abord ses appartements particuliers et élire définitivement domicile dans l'atelier.

Souvent aussi ils entraient dans la cage de deux autres amis de la maison, deux singes, Chicot et Namouna. Ils s'y couchaient et livraient leur tête aux mains agiles de leurs camarades, qui s'empressaient d'éplucher leur poil avec toute l'activité et le sérieux qu'ils mettent à cette sorte de besogne. Au bout de quelques mois, cependant, Chicot et Namouna s'aperçurent que les griffes et les dents de leurs clients prenaient des proportions inquiétantes, et, à partir de ce moment, ils se réfugièrent à l'arrivée des lions dans le dôme de leur cage, sans se laisser apitoyer par les avances douceureuses de leurs visiteurs. Bientôt un contraste sensible se manifesta entre les caractères du lion et de la lionne. Annette, la femelle était tour à tour triste, rageuse ; elle se cachait sous les meubles et grondait à tout propos. Tayaut, au contraire, faisait preuve du meilleur naturel, joueur et caressant comme un jeune chat. Bientôt on eut l'explication de cette différence. Annette était phtisique : de là sa tristesse et sa nervosité exagérée. Elle mourut il y a trois mois environ.

Tayaut supporta cette épreuve avec une philosophie parfaite, absorbant environ huit livres de viande par jour. Il se console dans la société d'une chèvre et d'un chat, avec lesquels il partage fraternellement ses repas. Auparavant, M. Jacquet possédait un ours acheté à un pâtissier d'un quartier des plus élégants, et chez lequel maître Martin se nourrissait aux frais des clients et clientes, qu'il payait en gentillesses. Chacun s'amusait à le bourrer de gâteaux ; lui y trouvait du plaisir et son maître du bénéfice. Chez M. Jacquet, l'animal, rationné, devint méchant, et le peintre dut l'expulser de son atelier un jour que l'animal avait mordu M. Ulysse Butin. L'ours fait partie maintenant de la ménagerie de M. Pezon.

Fermé pour cause de bal. — M. le préfet de la Vienne a donné un bal; tout naturellement, il a envoyé des invitations à la fine fleur du monde radical. Le *Journal de Vienne* raconte à ce propos l'histoire suivante, qu'il déclare authentique et qui, dans tous les cas, est fort amusante :

« Dans une ville du département, existe un cabaret borgne tenu par un radical de la plus belle eau, soit dit sans l'offenser et dans le cas où l'eau lui causerait quelque répulsion. Ce cabaretier est vice-président d'un conseil ou d'un syndicat quelconque. Resté veuf, il y a quelque temps, il épousa sa servante... Il reçut une invitation au bal de la préfecture... et il résolut d'y aller. « J'irons, disait » madame à ses voisines ébahies. J'avons accepté » cet honneur, comme j'avons pas de bonne, j'a» vons écrit à monsieur le préfet que nous amène» rions le moutard. Il mettra ses effets de pre» mière communion. »

« En effet, le préfet fut prévenu par lettre de l'intention de son invité. Il l'aurait envoyé volontiers au diable ou au café chantant. Mais pouvait-il se brouiller avec un radical si influent ? Une belle robe fut commandée par madame, monsieur endossa son sifflet, et, avec l'enfant, ils débarquèrent mardi soir à la préfecture. Mais comme les affaires sont les affaires, et qu'il ne fallait pas que les clients puissent croire que le cabaret était fermé pour toujours, le propriétaire écrivit sur la porte : *Fermé pour cause de bal* !!! Toute la ville s'en tient les côtes ».

MENUS PROPOS

Dans un de ces salons où l'on fait de la musique à grand renfort de pianistes phénomènes et de violonistes miraculeux, un vieux monsieur décoré, grave, se fait présenter au violoniste qui vient de plonger les invités dans un ravissement intraduisible :

— Monsieur, je vous félicite bien sincèrement.
— Vous êtes trop bon, monsieur...
— Pas du tout Et quel âge avez-vous, monsieur ?
— Cinquante-cinq ans !
— C'est merveilleux A cet âge tout le monde ne pourrait pas en faire autant.

***

Fructueux est malade.

— Fluxions de poitrine dit le médecin, qui ordonne une douzaine de sangsues.

La ménagère, ignorante des choses de la médecine, trouve que ça ressemble à des goujons, les fait frire et les sert au malade qui, le lendemain remercie son médecin, déclarant que ces petites bêtes lui ont fait le plus grand bien, d'autant plus qu'il était à la diète depuis quarante-huit heures.

Le bon médecin n'osa pas dissuader son client, qui depuis lors ne veut admettre qu'un remède — une friture de sangsues !

REVUE DES MODES

Paris, 7 février.

Les modes actuelles sont tout en l'honneur de la neige et des frimas. Les grands vêtements tombant jusqu'aux pieds et remontant jusqu'aux oreilles sont rois du jour. On met tout son luxe dans la richesse de ce vêtement.

La peluche et la loutre sont plus recherchées. On fait avec ces tissus de véritables houppelandes, toutes droites par devant et garnies de deux bandes de castor naturel, descendant de chaque côté. La manche est taillée dans le côté du dos. Quant au dos proprement dit, il est court jusqu'au bas de la taille et complété par une jupe froncée bande de castor au col et au bord des manches.

Voilà le modèle le mieux porté et le plus commode, en somme. Il est ample, de manière à ne pas froisser la toilette et laisse une liberté entière aux mouvements ; quant au côté élégance, il ne se discute pas : avec de tels matériaux on ne peut qu'avoir un vêtement d'allure riche et confortable.

La pelisse de loutre n'est pas à la portée de toutes les bourses, quoique, en y réfléchissant bien, on ait souvent plus d'avantage à faire emplette d'un objet de toilette très cher qui doive rendre de longs et utiles services, au lieu d'un autre qui coûte meilleur marché, mais qu'il faut remplacer l'année suivante.

Cette année, probablement parce que l'hiver est rigoureux, les jeunes filles ont, plus que jamais, porté des vêtements doublés de fourrure. Elles ont, ma foi, bien raison ! La fourrure est chaude, légère, se conserve longtemps, pourvu qu'on ait quelques précautions, et est, en cela même, d'un usage plus pratique que les doublures de satin qui s'éraillent et s'usent au bout de quelque temps.

Un conseil intéressant : si vous avez envie d'un beau vêtement de peluche ou de loutre, faites en emplette à la fin de la saison, alors que les marchands de fourrures et les maisons de nouveautés soldent les marchandises qui leur restent. Nous avons vu des affaires merveilleuses faites dans ces conditions-là. Vous ferez bien d'en profiter si la loutre ou la peluche vous tentent.

Comme costumes de visites, pour jeunes femmes et jeunes filles, ont fait de très jolis modèles en velours et dentelle de laine.

Connaissez-vous cette jolie laize en dentelle de laine d'une seule ou de plusieurs couleurs ?

Nous allons vous décrire plusieurs toilettes où la laize est employée, et vous comprendrez aussitôt combien elles sont jolies et coquettes.

D'abord, une jupe de velours grenat, terminée par un volant de 25 centimètres en dentelle de laine fond noir avec grosses marguerites grenat. Draperie de dentelle formant un petit tablier tout court et retombant en lé droit par derrière. Corsage de dentelle. Les devants sont ouverts sur un gilet de velours grenat. Le dos est de coupe tailleur, à taille ronde. Sur le devant, on pose une ceinture de velours, un peu ample, qui s'agrafe par derrière en formant des plis comme une écharpe ; un gros nœud en ruban de moire noire est attaché à cette ceinture, en arrière, près de la hanche gauche.

Vous voyez comme c'est simple et pratique.

Voici un autre modèle : jupe de soie grise, recouverte d'une jupe badinée en dentelle de laine grise. Grande écharpe de merveilleux gris, retombant sur le derrière de la jupe avec deux pans et deux coques d'une grande élégance. Le corsage est en merveilleux, formant pointe devant et derrière ; petite draperie de dentelle posée en fichu.

On peut ainsi multiplier à l'infini les combinaisons, et produire des effets toujours charmants et de très grand goût.

On annonce déjà que les jeunes filles porteront cet été beaucoup de robes de lainage crème avec jupes en dentelle de laine.

Le costume court aura encore de longs jours à vivre. Toutes les toilettes de ville et même les robes de visites sont à la jupe ronde ; la traîne n'est de rigueur que pour les toilettes élégantes, ou pour un grand deuil quand on a les épaules nues.

Nous aimons tout particulièrement le costume court, surtout depuis qu'il est moins embarrassé. Tout le monde n'a pas renoncé aux draperies, tant s'en faut ! Les plus grands couturiers les protégent et en mettent sur beaucoup de leurs plus beaux modèles.

Worth lui-même, le pontife pour les questions d'élégance, a livré ces jours derniers à Mme de R. une robe merveilleuse où les draperies étaient en honneur.

C'était une jupe ronde, disparaissant complètement sous des écharpes plissées en satin bleu et en peluche assortie. Ces écharpes étaient posées transversalement, et celles de peluche étaient bordées d'un volant de point à l'aiguille. Dans le bas, plissé de satin et haute bande de peluche, découpée en larges dents pointues. Par derrière, un pouf rond en peluche, d'une couleur merveilleuse, où la lumière se jouait en reflets argentés. Corsage de peluche très élancé, en pointes devant et derrière, et garni d'un grand col formé de trois volants de points à l'aiguille. On n'imagine rien de plus élégant, de plus artistement réussi que cet adorable costume. Il plaide éloquemment en faveur des draperies.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les commandements de corps d'armée ; remplacement à Lille du général Billot

Paris, 8 février. — Les premières nominations des commandants des corps d'armée paraîtront à la fin de la semaine. Le bruit court que le général Billot, actuellement à Lille, remplacera le général Carteret-Trécourt, à Lyon. Il sera lui-même remplacé par le général Loysel, commandant la division d'Alger.

Nouvelles arrestations d'anarchistes

Paris, 8 février. — Vingt-trois anarchistes, organisateurs du meeting de demain, place de l'Opéra, ont été arrêtés dans la soirée, salle Renaudin, où ils tenaient une réunion privée. Il est probable que l'arrestation des principaux meneurs empêchera le meeting.

Rencontre à l'épée

Paris, 8 février. — Une rencontre à l'épée aura lieu aujourd'hui entre les journalistes Tavernier et Emile André.

L'hôpital français de Londres

Londres, 8 février. — Hier, a eu lieu le banquet annuel de l'œuvre de l'hôpital français de Londres, sous la présidence de M. Waddington. Il y avait 250 convives. M. Waddington a porté un toast à la reine Victoria. M. Grévy a déclaré que l'affaire du Soudan était la lutte de la civilisation et de la barbarie. Elle représentait la cause de toutes les nations civilisées.

Le sort de Gordon

Paris, 8 février. — Une dépêche du *Central News*, datée de Métammeh 6 février, dément que Gordon ait été fait prisonnier. Elle déclare que Gordon est mort en combattant.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Dimanche 8 février 1885. — Bureaux à 7 h. 1/4. — Rideau à 8 h. 0/0.
Une seule représentation extraordinaire.
Ma Camarade, comédie en 5 actes, par MM. H. Meilhac et Philippe Gilles.
Prix ordinaire des places.
Pour la location, s'adresser chez M. Lesguillon, rue du Vieil-Abreuvoir.

THEATRE DES BOULEVARDS. — Dimanche 8 février, à 7 h. 1/2 du soir. — Avez-vous vu çà ! Non. Eh bien ! venez le voir, et les Deux Sourds, vaudeville en un acte.

GRAND THÉATRE DE LILLE — Dimanche 8 février 1885. — Bureau à 5 h. 0/0. — Rideau à 5 h. 1/2.
Dernière représentation de Mme Mindès.
Carmen, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Georges Bizet.
Mam'zelle Nitouche, opérette en 4 actes.
En wagon, épisode de voyage en 1 acte, de M. E. Vercousin.

CRÉDIT LYONNAIS
Société anonyme fondée en 1863
CAPITAL : 200 MILLIONS

Agence de Roubaix, rue Nain, N° 20; Tourcoing, rue de l'Hôtel-de-Ville.
Dépôts remboursables : à 5 ans, 5 0/0 l'an ; — à 3 ans, 4 1/2 0/0 l'an; — à 2 ans, 4 0/0 l'an; à 18 mois, 3 1/2 0/0 l'an ; — à 1 an, 3 0/0 l'an ; — à plus court terme et à vue, à des taux divers. — Prêts sur titres français et étrangers. — Escompte et recouvrements. — Délivrance de chèques, traites, lettres de Crédit sur France et étranger. — Garde de titres. — Régularisations de titres. — Ordres de Bourse, sans commission. — Vente sans frais des Obligations de Chemins de fer aux prix des Compagnies. — Souscriptions. — Vente et achat de monnaies étrangères. — Escompte de coupons divers, — paiement immédiat, sans aucun frais, des coupons échus *Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Est, Midi et Orléans*, — ainsi que des rentes françaises et des obligations Ville de Paris. 10039

BEAUTÉ, HYGIÈNE, FRAICHEUR
Le seul savon des Princes
recommandé par les sommités médicales est le
SAVON DES PRINCES DU CONGO
N° 198 de la Maison VAISSIER Frères.
Ce savon, à base de produit balsamiques, conserve au teint une fraîcheur éclatante.
Demander chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc.

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — MM. P. Sangouard, 27, rue du Mail, Ch. Schaaff, 65, faubourg Poissonnière, Salen et Schroeder, 21, rue Bergère, Richard Chandler, rue Saint-Marc, 24, Dreyfus frères et Tewe'es, 10, rue Cadet, R.-D. Warburg et Cie, 22, rue Richer, ont des acheteurs en tissus.

Laines

LONDRES, 7 février.

Enchères de laines, 1re série, 3me semaine.

Après avoir pourvu aux besoins pressants d'alimentation des machines, les acheteurs ont continué leurs approvisionnements avec plus de calme pendant la troisième semaine d'enchères de laines coloniales. Malgré cela, les cours n'ont pas subi de nouvelles fluctuations, car dans les catalogues quotidiens de 10 à 12,000 balles, les détenteurs faisaient retirer les marques qui n'atteignaient pas leurs limites parfois trop élevées.

Toutes les bonnes laines nerveuses, fines, propres, pour le peigne et la carde, ainsi que les croisées, conservent l'excellente position signalée. Quant aux laines de Riverina Queensland, Port-Philippe, Adelaïde, qui ont souffert de la sécheresse, une diminution de 1/2 à 1 denier sur leur prix nominal compense la dépréciation de leur valeur intrinsèque par les rendements inférieurs au dégraissage, et la plus forte proportion de blousses défectueuses au peignage.

Il reste, de l'intérieur et de l'étranger, un concours d'acheteurs atteignant la moyenne. L'Alsace s'est un peu ralentie, pendant que la France et l'Allemagne ont été plus actives et enlèvent souvent plus de 60 0/0 des quantités adjugées.

Jusqu'à ce jour, on a offert 161,098 balles, desquelles 140,341 balles sont vendues et 20,754 balles retirées. Jusqu'à la clôture, le 13 courant, on présentera encore 13,746 balles Sydney, 16,177 balles Port-Philippe, 6,613 balles Adelaïde, 10 balles Van-Diémen, 263 balles Swan-River, 3,0.5 balles Nouvelle-Zélande ; ensemble 4,024 balles d'Australie et 5,183 balles du Cap de Bonne-Espérance.

FOURMIES, 7 février.

Nous ne pouvons, malheureusement, que confirmer notre triste bulletin de la semaine dernière. Plus nous allons, moins on fait d'affaires, et les quelques transactions qui s'opèrent se traitent en nouvelle baisse. Encore un peu, le Fil se vendra au prix du peigné qui lui tend encore à hausser. On voit ou plutôt on ne voit pas ce qui restera pour le Façon.

Espérons, néanmoins, que cette situation ne durera pas longtemps et qu'une circonstance favorable viendra l'améliorer.

BUENOS-AYRES, 1er janvier.

Correspondance spéciale. — Droits d'exportation : A partir du 1er janvier sera supprimé le 1 0/0 additionnel, qui a été perçu jusqu'ici. — Les droits restent définitivement établis, comme suit : 4 0/0 pour les laines et peaux de moutons en suint ou lavées, les peaux de chasse et les plumes d'autruche ; 3 0/0 pour l'huile animale, les cornes et cornillons, les cendres d'os, les crins, les rognures, la graisse, les suifs et les peaux, non comprises dans la dénomination : peaux de chasse.

Arrivages depuis le commencement de la saison 2,710,0 0 arr., dito de la quinzaine 730,0 0 arr., ventes de la quinzaine environ 750,000 arr., stock ce jour 430,000 arrobes.

Depuis notre dernière revue les arrivages sont devenus plus réguliers et plus importants. Par suite de plusieurs bons rendements constatés sur les premiers achats, les belles laines ont constamment été enlevées à des prix très fermes. Les laines moyennes ont également joui d'une bonne demande. Quant aux laines lourdes et inférieures, elles sont délaissées et tendent à la baisse.

Prenant en considération les rendements suffisants et la baisse du change, nous modifions nos précédentes cotations comme suit : Laines supérieures à fabrique fr. 5 à 5 15; belles laines du Havre fr. 4 70 à 4 90, bonnes laines d'Anvers fr. 4 60 à 4 70, laines moyennes fr. 40 à 4 5., agneaux fins et propres 4 30 à 4 40 sans frais de lavage.

Les expéditions et engagements depuis fin septembre jusqu'à ce jour se sont élevées à 52,874 balles (dont pour Anvers 8,712 balles) contre 48,182 balles pendant la même période en 1883.

PEAUX de moutons : Arrivages réguliers et prix fermement soutenus pour toutes les sortes et notamment pour les belles qualités dont les cours sont plutôt en hausse ; on cote : peaux de mataderos 1/2 laine bonne qualité à prima 25 à 27 rx, qualité moyenne 22 à 24 rx, peaux de campos 1/3 à 1/2 laine bonne qualité 27 à 29 rx, qualité moyenne 22 à 24 rx, qualité inférieure 19 à 21 rx.

Frêt — Pour Anvers, balles fr. 2., cuirs secs fr. 50, cuirs salés fr. 35, pour Havre fr. 20 50 et 30 ; pour Brême et Hambourg 22 50, 45 et 30 Rm. respectivement.

Céréales et farines

PARIS, 7 février

Avoine. — La tendance est plus faible.

Courant	17 75	..	4 de mars	18 75	18 50
Mars	17 75	..	4 de mai	19 .	18 75
Mars-avril	18 25	18 ..			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

PARIS, 7 février.

Colza. — Les prix sont fermement tenus avec toujours peu d'affaires.

Le courant du mois, demandé à 65 75, est tenu à 66 fr.
Mars a acheteurs à 66 fr. et vendeurs à 66 50.
Mars et avril, se traitent à 66 25.
Les 4 mois de mars, demandés à 66 50, sont tenus à 67 fr.
Les 4 mois de mai se paient 67 75.
Les 4 derniers mois valent par continuation de 68 75 à 69 fr.
Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible	65 75	66 ..	Mars-avril	66 25	..	..
Courant	65 75	66	4 de mars	66 50	67	..
Mars	66 ..	66 50	4 de mai	67 75	68	..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.)

PARIS, 7 février.

Lins. — Mêmes prix.

Disponible	53 50	..	Mars-avril	53 25	53 50
Courant	53 50	..	4 de mars	53 25	53 50
Mars	53 50	..	4 de mai	53 25	53 50

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

PARIS, 7 février.

Bruts. — Nous constatons aujourd'hui des offres assez nombreuses, mais les acheteurs sont rares, et les prix accusent de la faiblesse dès le début de la réunion.

Aujourd'hui le marché s'ouvre avec de la fermeté,

Nous cotons à deux heures pour sucre blanc numéro 3 Paris :

Courant	41 25	..	4 de mars	42 .	41 75
Mars	41 50	..	Sucre blanc	39 75	..
Mars-avril	41 75	41 50	Sucre roux	34 75	34 50

Circulation : 21.900 s. contre 16 400 hier.

PARIS, 7 février.

Raffinés. — Les prix ne varient pas et la demande est toujours très calme aux cours de 96 à 97 fr les 50 kil. suivant marques pour marchandise disponible et livrable sur le mois courant.

Le livrable sur les mois prochains est sans affaires aux mêmes prix.

Cours pour l'exportation, franco sur wagon ou sur bateau, pour pains premier choix, suivant marques, aux 100 kilos :

Habillage en papier 1 0/0	42 .	à 44	
» » 2 1/2	41 75	43 75	
» » 4 0/0	41 25	43 25	
Sucres cassés, en morceaux réguliers, en caisse de 50 kil franco d'emballage 100 kil	106 50 à	..	
Sucres cassés Boutry en boîtes de 1 kil. net, franco d'emballage, 100 kil	108 50	..	
Poudre Boutry, boîtes de 1 kil.	.94	..	
Poudre Boutry, boîtes de 500 gr	.98	..	
Morceaux irréguliers... en sacs	.96	..	.95 50
Menus déchets »	.95 50	..	
Sucres en poudre »	.94 50	..	
Glace et semoule »	.94	..	
Sucres cristall. extra acq. »	.91 50	91 ..	
— pulvérisé »	92	..	

Alcools

PARIS, 7 février.

Les affaires sont presque nulles et les prix sont nominaux.

Le courant du mois est coté 46 75.
Le livrable en mars a vendeurs à 47 25 et acheteurs à 47 fr.
Mars et avril valent de 47 50 à 47 25.
Les 4 mois de mai sont sans affaires à 47 25.
Le stock est le même qu'hier.
Cote établie à 12 h. 3/4 :

Courant	..	..	Mars-avril	47 50	47 ..
Février	46 75	..	4 de mai	47 25	..
Mars	47 25	47 .			

Circulation : Pipes, 300 contre 275 hier.
Stock : 16,300 contre 18,400 en 1884.

Pétroles

PARIS, 7 février.

Mêmes cours

Cours aux 100 kilos. — Disp 49 .. à 50 . — Livrable 49 .. à 50 .. — Essence de 700 à 710°, disp 55 .. à 56 .. — Idem livrable, 55 . à 56 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 40 . à . Livrable 40 .. à ..

Luciline prise à Paris ou à Rouen.

Disponible	41	..
Livrable	41	..
Essence lavée disponible	39	..
» livrable	39	..

HAMBOURG, 7 février.
Marché soutenu ; disp. 6,90 Rm ; août-déc. 7,50 Rm.

BRÊME, 7 février.
Marché ferme ; dispon., 6,80 Rm ; sur août-déc. 7,50.

HAMBOURG, 6 février.
Raffiné. — Soutenu; disp. 7 .. Rm pap., 6 90 Rm. arg , sur fév. 6 85 Rm pap. 6 85 Rm arg., sur mars. 6 95 Rm pap. . . . Rm arg.

BRÊME, 6 février.
Raffiné. — Marché ferme ; disponible, 6.80 Rm, sur mars 6.85 Rm, avril 6 90 Rm, sur mai 7 05, août-déc. 7 45 Rm.

Lins et Toiles

GAND, 6 février.

LINS et ETOUPES de Russie : Les prix sont aussi fermes que jamais et malgré tout la filature belge fait peu ou point d'achats; elle pourrait bien avoir tort, car on prétend que la récolte s'épuise rapidement en Russie.

Lins et étoupes du pays : Les apports étaient importants : la demande reste très active et les prix sont excessivement fermes, même en hausse pour les qualités communes

FILS de lin et d'étoupes : La vente des fils de lin est assez calme, mais les fils d'étoupes s'enlèvent au fur et à mesure de la production.

Fils de coton et calicots : Les fils et les tissus se placent bien à des prix convenables.

TOILES : Le calme persiste.

Soies

SHANGHAI, 6 février.

Nonobstant les jours de fête chinoise quelques affaires sont arrivées à conclusion à prix en hausse. Tsatlée n° 4 1/2 best taels 3 5, Hamchow Tsatlée n° 1 mark et taels 528 1/2.

Change : S Paris 6,30.

DUNDEE, 5 février.

LINS. — Bonne recherche depuis notre dernier avis, et malgré la hausse des prix réclamée par les détenteurs, des affaires très étendues ont été faites. En livrable, les prix ont encore augmenté, néanmoins des affaires considérables ont été faites depuis notre dernier avis, principalement en lins de Pernau à liv. 36. 10s pour D f. à b. et en Riga à liv. 31 pour K c. f. a, mais des prix plus élevés sont maintenant demandés.

JUTES. — Malgré l'arrivée de quatre navires des Indes depuis quelques jours, la demande pour les meilleures qualités disponibles se maintient, et des affaires sont faites au jour le jour, surtout en marchandises en cours de chargement. Pas d'amélioration dans la demande pour les qualités communes.

FILS — Les fils de lin et d'étoupes restent bien recherchés, prix en hausse. Les sortes de jute sont encore calmes.

TOILES. — La hausse demandée par les manufacturiers réduit la demande; on reçoit moins d'ordres, mais les fabricants continuent d'être bien occupés, et comme la matière brute hausse encore ils ne se pressent pas d'en acheter, considérant la hausse comme devant être de courte durée.

Houblons

ALOST, 7 février.

Au marché de ce jour il a été vendu 2 sacs qualité ordinaire à fr. 52 ; en culture belle qualité fr. 53 à 55 les 50 kil.

POPERINGHE, 6 février.

La position des houblons ne tend pas à s'améliorer. Tout périclite. Les prix fléchissent et les opérations sont devenues sinon impossibles, du moins sérieusements difficiles. On affirme que des achats ont déjà eu lieu en Poperinghe-ville, à 60 fr. et en Poperinghe village à 50 et 55 fr. les 50 kil. Quoi qu'il en soit, il est toujours certain qu'en présence de la tournure inattendue des affaires du houblon, la situation devient cette année désastreuse pour les détenteurs.

NUREMBERG, 5 février.

Les affaires en houblons sont pour le moment peu actives Quoiqu'il se traite presque journellement env. 200 b/s — chiffre très important pour l'époque avancée de l'année, — le grand stock sur place pèse cependant lourdement sur le marché. Les détenteurs se montrent déjà passablement conciliants et sont disposés à faire aux acheteurs des concessions pour fortes parties. Les provisions disponibles se composent pour les 9/10 de marchandises décolorées Les beaux houblons verts de Wurtemberg, Pologne et Hallertau en qualité de choix coûtent 95 à 100, prima circa 90, bonne qté moyennant env. 80 Rm., qté moyenne circa 70, qté très légère circa 65 Rm., toutefois il y aurait moyen d'acheter en dessous de ces prix.

Les houblons verts d'Alsace, de même que les Markthopfen valent 60 à 75 Rm. Les houblons jaunes et jaunâtres tachetés sont calmes et ne se traitent par ci par là pour l'exportation que quand ils sont offerts en dessous de 60 Rm.

Saindoux

LE HAVRE, 7 février.

Marché calme ; ventes .. tierçons; on cote Wilcox disp. fr. 48 ..

BRÊME, 6 février.

Wilcox disp. 38 ./. pf.; sur février-mars 38 ./. pf.

Suifs

PARIS, 7 février.

Suifs frais de Paris, 78 50 à 79 .. ; bœuf Plata 83 . .
Suifs en branches, 58 50.

Métallurgie

GLASGOW, 5 février.

Marché calme ; affaires modérées de 41s. 2 1/2d. à 41s. 3d. comptant et de 4 s. 5d. à 41s. 5 1/2d. à 1 mois.

La Bourse de l'après-midi clôture finalement à 41s. 2 1/2d. comptant vendeurs, et 41s.d acheteurs.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 5 février

ACTIF	
Encaisse de la Banque	2.082.817.749 39
Effets échus hier à recevoir	152.738 27
Portefeuille de Paris : Commerce	320.665.435 63
Portefeuille des succursales : Effets sur place	556.103.829 ..
Avances sur lingots et monnaies	3.891.000 ..
— — succursales	34.000 ..
Avances sur titres	146.133.658 66
— — succursales	115 903.126 ..
Avances à l'Etat	140.000.000 ..
Rentes de la réserve :	
Loi du 17 mai 1834 (a)	10.000.000 ..
Ex-banques des départements (b)	2.980.750 14
Rentes disponibles	99.964.177 88
Rentes immobilisées (c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque (d)	4.030.000 ..
Immeubles des succursales	8 250.070 ..
Dépenses d'administration	591 856 90
Emploi de la réserve spéciale (e)	11.997.444 16
Monnaies italiennes en dépôt	....
Divers	79.184.591 99
	3.760.579.830 42

PASSIF	
Capital de la Banque	182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital	8.002.313 54
Réserves mobilières :	
Loi du 17 mai 1834 (a)	10.000.000 ..
Ex-banques départementales (b)	2.980.750 14
Loi du 9 juin 1857 (c)	9.125.000 ..
Réserves immobilières (d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale (e)	11.997.444 16
Billets au porteur en circulation	2.985.554.760 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées	11.955.189 59
Billets à ordre et récépissés	32.034.246 08
Comptes courants du Trésor	102.349.163 74
Comptes courants de Paris	313.741.140 59
— — des succursales	52 936.950 ..
Dividendes à payer	5.106.799 ..
Effets non disponibles	....
Escomptes et intérêts divers	4 363.348 59
Réescompte du dernier semestre	2.038.878 43
Divers	21.813.845 56
	3.760.579.830 42

Décomposition de l'encaisse au 5 février

Or	1.002.125.124 27
Argent	1 030.692.625 12
	2.032.817.749 39

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION	
Encaisse or	4.278 000
Encaisse argent	000 000
Avances sur titres	2 595 000
Circulation des billets	7.482.000
DIMINUTION	
Portefeuille	56.238.000
Comptes courants particuliers	22.466.000
Comptes courants du Trésor	20.587.000
Bénéfices de la semaine	756.000

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 7 février 1885.

En huit jours, les cours se sont sensiblement améliorés; non seulement sur nos fonds d'Etat, mais encore sur la majeure partie des valeurs de la cote. Cependant les deux dernières séances de la semaine ont un peu laissé à désirer, car une bonne partie du terrain conquis a été perdu dans les bourses de vendredi et samedi. Les récents événements du Soudan, et l'échec grave que viennent de subir les troupes anglaises, ont causé une sensible émotion sur le marché anglais qui a été fort agité. Cette agitation a eu son contre-coup sur notre place, et ces hauts cours conquis dans les premiers jours de la semaine ont été reperdus. Le 3 0/0 a progressé de 79,90 à 80.67 après avoir coté 80.95.

L'Amortissable a monté de 81 70 à 82 50. Enfin le 4 1/2 s'est élevé de 109.97 à 109.32 coupon détaché après avoir touché le cours de 109.65.

Nous enregistrons une amélioration sensible sur les actions du Crédit Foncier qui de 13.7.50, se sont avancées à 1.327 50. Les obligations à lots des emprunts 1879 et 1880 ont de bonnes tendances. La hausse des Rentes a fait refluer sur ces valeurs de nombreux capitaux. L'obligation 1883 de 500 fr. 3 0/0 tend à niveler peu à peu ses cours avec ceux des obligations similaires des grandes Compagnies de chemins de fer. L'épargne ne va plus guère aujourd'hui qu'aux valeurs qui ne lui causent aucune inquiétude. Les obligations du Crédit Foncier réunissent au plus haut degré les qualités que l'on exige maintenant des titres de portefeuille. Les actions de la Banque de Paris se sont améliorées de 733.75 à 757.50. La Banque d'Escompte de Paris poursuit sa marche en avant. L'amélioration des valeurs italiennes qui sont dans son portefeuille est une des causes de cette hausse. Nous répétons que les cours actuels 565, n'ont rien d'exagérés et qu'ils sont loin d'exprimer la valeur intrinsèque des actions de la Banque d'Escompte de Paris. Les actions de la Société Générale n'ont pas varié à 483.75. A ce cours, et étant donné l'excellente situation dans laquelle est cette société, nous engageons les capitaux disponibles à ne pas hésiter pour acheter cette bonne valeur.

Le Rio-Tinto a un marché excellent et ne s'éloigne pas de son cours de huitaine. Vis-à-vis des bénéfices que fait annuellement cette Compagnie, les cours de ses actions sont à un taux bien au dessous de leur valeur réelle, et nous sommes convaincus que la hausse de ces titres est proche. Les Méridionaux italiens sont en progression à 678 fr. Nul doute que le vote des conventions avec les chemins de fer ne contribue à cette marche en avant; mais elle n'a besoin dans les cours actuels que du stimulant du revenu, dont l'importance est de 35 fr. Au cours actuel, les acheteurs ont donc encore devant eux une marge importante de plus-value. La hausse de l'Italien n'a pas lieu de nous étonner. La marche en avant de ce fonds d'Etat a été prévue et annoncée par nous et elle n'est qu'un hommage à la vérité des choses. Le cours de 105 fr. est l'objectif du marché et il l'atteindra certainement; mais nous désirons que ce soit par étapes successives.

Crédit lyonnais. On sait que le chiffre des Dépôts est en raison directe des cours des actions de toute société. La baisse du Lyonnais avait amené donc un retrait énorme dans ses dépôts. Le syndicat à la hausse, dont le but était de ramener les cours, après avoir lutté vaillamment, se trouve aujourd'hui débordé. La perte sur les actions a été de 7 fr. 50 ; donc tout annonce une chute rapide au-dessous de 500 fr. Le Crédit Viager voit son chiffre d'affaires augmenter journellement. Sur les 10 contrats différés sortis au tirage de juillet 1884, la Compagnie du Crédit Viager a déjà remboursé 80,000 fr. Elle tient à la disposition de chacun des porteurs des numéros 2,139 à 9,571 une somme de 10,000 fr.

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX.

Roubaix.—Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17 (Maison à Lille.)